

Commission permanente du 26 janvier 2018

La Région accompagne les Comités régionaux du Tourisme du Grand Est

La Commission permanente du Conseil régional du Grand Est de ce vendredi 26 janvier 2018, placée sous la présidence de Jean Rottner, a accordé un soutien de 9,5 millions d'euros en faveur des Comités régionaux du Tourisme des 3 anciennes régions et a approuvé la signature des trois conventions destinées à contractualiser les relations de ces organismes avec la Région.

La Région Grand Est mène une politique touristique ambitieuse, qui s'appuie sur cinq destinations offrant une grande diversité d'activités touristiques, culturelles, économiques et patrimoniales, et veille à l'équilibre des territoires urbains et ruraux.

Lors de la Commission permanente de ce jour, l'Institution régionale a ainsi accordé une subvention de **9,5 millions d'euros en faveur des Comités régionaux du Tourisme des 3 anciennes régions** (l'Agence d'Attractivité de l'Alsace, Lorraine Tourisme et le Comité Régional du Tourisme de Champagne Ardenne) pour leurs actions 2018.

Des conventions établissant les modalités de coopération des trois organismes régionaux du tourisme recensent leurs actions communes :

- la promotion du tourisme au niveau transfrontalier et une réflexion pour mobiliser davantage les fonds européens,
- la mise en place progressive de stratégies partagées de promotion des filières signatures du Grand Est (le tourisme de mémoire, l'itinérance, le thermalisme, l'œnotourisme, le tourisme de nature - éco tourisme, les sports et loisirs de pleine nature et le tourisme patrimonial et culturel),
- la conception concertée des plans marketing des 5 pactes de destination et la participation au pilotage des instances de gouvernance de ces pactes,
- la réalisation d'un portail internet touristique Grand Est pour promouvoir les idées week-end de la brochure touristique Grand Est.

Les trois CRT sont au service de la stratégie touristique régionale et du bon développement de chacune des destinations composantes du Grand Est. 2018 se présente comme une année de transition en amont de la fusion des trois organismes et de la création d'un CRT Grand Est unique, effective en 2019.

En 2017, la Région Grand Est a également travaillé à l'élaboration de son Schéma Régional de Développement du Tourisme (SRDT) en coopération avec ses trois organismes régionaux du tourisme. 2018 constituera la première année de mise en œuvre du SRDT. L'objectif du SRDT pour les CRT est de **faire ensemble**, de regrouper les moyens, les ressources et les compétences pour faire progresser tous les territoires, filières, produits et acteurs, qu'ils soient publics ou privés. Il sera voté durant le 1^{er} semestre 2018.

Avec 1,4 million de nuitées dans l'hôtellerie, 2,5 millions dans les campings et 3,5 millions dans les hébergements collectifs en 2015, 6,1 milliards d'euros de dépenses touristiques et 82 000 emplois, **le tourisme est un secteur économique d'avenir pour le Grand Est** avec 4% de l'emploi régional et contribue largement à l'attractivité globale des territoires.

La Région Grand Est illustre ainsi sa volonté d'accompagner le développement et la promotion de ses territoires en soutenant les organismes régionaux du tourisme.